

Conseil d'administration du CNRS du 29 octobre : le SNPTES reste vigilant et s'oppose une fois de plus aux SATT !

Publié par le SNPTES

Le conseil d'administration du CNRS du mois d'octobre fait partie de ces réunions intermédiaires entre les grandes réunions budgétaires. Il s'agissait de voter et d'entériner quelques actes de gestion courante. Notons cependant quelques points :

- **Présentation du forum du CNRS "que reste-t-il à découvrir ?"** <http://leforum.cnrs.fr/> qui est reconduit en raison du succès des opérations précédentes. Un débat est ouvert sur le titre qui évoque une recherche finalisée alors que la recherche est le fruit du hasard et des explorations.
- **Budget rectificatif.** Opération comptable liée à une hausse de ressources propres du CNRS. Adopté.
- **Modification de quelques contours de certaines sections du comité national** (7, 9, 16, 22, 26, 28) en préparation des élections. Le comité technique (CT) du mois d'octobre ayant été boycotté par les organisations syndicales, il n'a pas pu se prononcer sur ce texte. Par conséquent, le conseil d'administration (CA) n'a pu se prononcer. Le texte sera revu au CA de décembre, après la tenue du CT du 6 novembre.
- **Bilan de la campagne 2015** de recrutement chercheur. Ce point étant traditionnellement vu avec l'examen du budget et de la campagne de recrutement, il est convenu de renvoyer au CA de décembre.
- **Présentation de la participation et le rôle du CNRS dans les structures territoriale.** Ce bilan présente enfin une carte de l'implantation du CNRS en région.
- **Les SATT** (Sociétés d'Accélération de Transfert de Technologie). Le violent débat du dernier CA reprend à l'occasion de l'examen de la "SATT Sud-Est". Il s'agit, encore une fois, de faire transiter 1.6 M€ par le CNRS pour cette SATT. Le dossier ne comprend, comme la dernière fois, aucune information sur les activités et les buts de cette SATT, contrairement aux promesses du MESR. M. Castoldi, juste nommé délégué général à l'innovation s'est engagé à présenter une synthèse de l'action des SATT au prochain CA. Après les 3 SATT de la dernière fois, et cette SATT, on attend encore le passage des 10 autres SATT qui vont utiliser le CNRS pour faire transiter des sommes en provenance du plan d'investissement d'avenir (PIA), sans donner la moindre information au CNRS. Le texte est adopté par 5 voix contre, dont le SNPTES, 2 absentions et 10 pour. Un bel exemple de non-débat au CA.
- **Prolongation du GANIL pour 30 ans.** Adopté.
- **Participation du CNRS à la gGmbH CTAO.** Adopté.
- **Vote de l'éméritat.** Toujours pas de débat sur le rôle des émérites. Adopté.
- **Don et legs.** Adopté.

Choisy-le-Roi, le 05 novembre 2015